

COMMISSION FORME SANTE BIEN-ETRE
Lundi 12 décembre 2022
par Visioconférence Zoom

Présents :

- Philippe Collard, conseiller technique
- Jean-Louis Perrin, Dpt 69 (Zone Vallée du Rhône)
- Sylvia Grand Clément, CD AURA, Dpt 01 (Zone Vallée du Rhône)
- Brigitte Fadi, CD AURA, Dpt 63 (Zone Loire et Volcans)
- Jeanne Lepinard, Dpt 63 (Zone Loire et Volcans)
- Gilles Sahuc, CD AURA, Dpt 26-07 (Zone Vallée du Rhône)
- Béatrice Pfaender, vice-présidente de la ligue en charge du développement du territoire

Excusés :

- Patricia Sanchis, Dpt 63 (Zone Loire et Volcans)
- Gérard Ysard, CD AURA, dpt 26-07 (Zone Vallée du Rhône)

Invités :

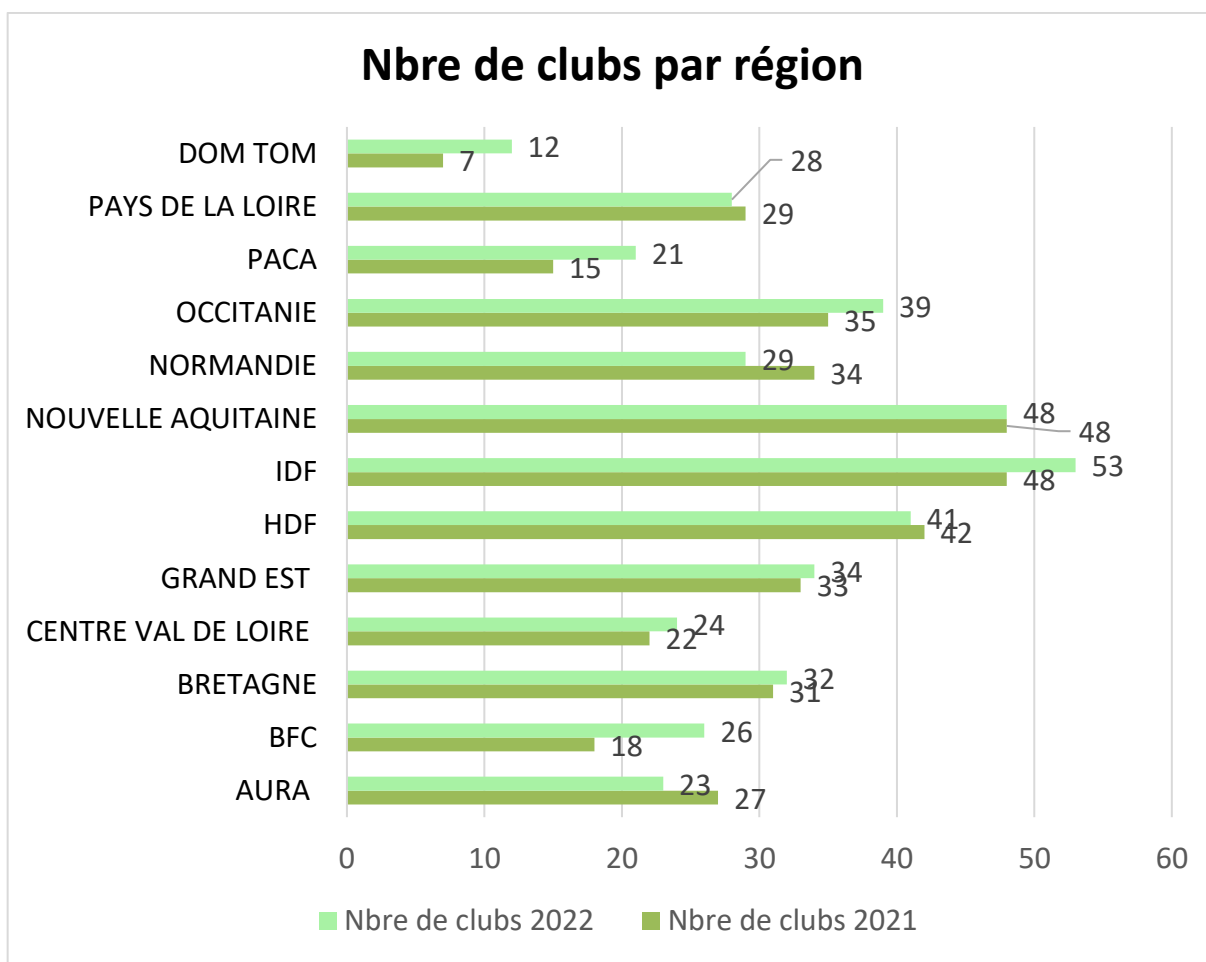
- Corinne Berger-Zami, Médecin de la Ligue, Dpt 38 (Club de Bourgoin, Zone Alpes)
- Jacques Aymard, dpt 69 (Club de Décines, Zone Vallée du Rhône)

1) Retour sur les journées nationales de la marche nordique

Ces journées se sont déroulées sur trois dates. Les samedi 17/09, 24/09 et 1/10. Cette année, les 410 clubs participants ont accueilli 8000 pratiquants, soit une moyenne de 20 par club. Les ligues dans lesquelles la mobilisation a été la plus forte sont l'Île de France avec 53 clubs et la Nouvelle Aquitaine avec 48 clubs.

En AURA, on note une diminution du nombre de clubs participants. En 2023, la commission nationale AFS souhaite que ces JNMN aient un lien avec Paris 2024.

PARTENAIRES MAJEURS



2) Commission nationale AFS

Deux réunions ont eu lieu depuis la reprise

Jean-Louis Perrin et Jérôme Villon sont les représentants AURA

2-1 Réunion du vendredi 24 octobre :

- Bilan des Journées nationales de la Marche nordique
- Bilan des prises de licences

« Le nombre de licenciés loisirs est en hausse de près de 11 % par rapport à la saison 2020-2021 (17 676 en 2020-2021 pour 19 720 en 2021-2022). Le nombre d'entraîneurs MN est en légère augmentation mais ce constat est à nuancer car le parcours de formation a évolué vers un format « à la carte ». Un indicateur à surveiller est la diminution du nombre de clubs MN (759 en 2020-2021 pour 697 en 2021-2022) ce qui représente 8,17 % de perte ».

- Rencontres Forme santé et accompagnement des Comités
Ces rencontres remplacent les Nordic matches

- Projet Athlé Forme Santé Paris 2024

La commission AFS est en réflexion quant à la mise en place d'un projet Athlé Forme & Santé en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 2024.

- Calendrier de la commission nationale :

- Vendredi 2 décembre : 13h00 à 15h00 : Programme des Assises Sport Santé / Webinaires / Paris 2024
- Vendredi 3 février : 13h00 à 15h00 : Marche Rapide / Maisons Sport Santé / Paris 2024
- Vendredi 7 avril : 13h00 à 15h00 : Classement des clubs / Athlé'fit / Paris 2024

2-2 : Réunion du vendredi 2 décembre

En préambule, Jean-Louis Perrin est intervenu suite au mécontentement du Comité du Rhône – Métropole de Lyon qui s'était positionné pour des rencontres Forme Santé, le samedi 17 décembre et attendait une réponse fédérale. N'ayant eu aucun retour, ils ont abandonné le projet, le délai étant trop court pour lancer la communication. Depuis, la date butoir de ces rencontres a été repoussée en avril !

- Mise en place des 1ères Assises Sport Santé

La Commission Nationale Athlé Forme Santé (CNAFS) a acté la mise en place des premières Assises Sport Santé, les 2 et 3 décembre 2023. Le lieu n'a pas encore été défini.
=> Jérôme Villon fait partie du groupe de travail

- Le devenir des Coachs Athlé Santé

Il est rappelé que les Coachs Athlé Santé (CAS) peuvent continuer de communiquer avec ce terme même si nous ne formons plus de CAS. Dorénavant, le terme est Coach Expert, c'est un **diplôme unique** au secteur Forme et Santé.

- Les webinaires

Les prochains sujets sont : « Work athlé », « promotion de la santé au sein des clubs sportifs », « Maisons Sport santé »

3) Clubs labellisés Forme santé en AURA

En AURA, 10 clubs sont labellisés « OR », 13 « ARGENT », 13 « BRONZE »

Rappel : pour obtenir un label dans un secteur, les clubs doivent avoir, au préalable, obtenu une certification dans ce secteur et compter parmi leurs licenciés au moins une personne titulaire d'un diplôme de dirigeant délivré par la F.F.A.

4) Point sur le projet technique régional 2021-2024

Il s'agit de proposer des actions pour les pratiques Forme-Santé et Running coordonnées par les comités départementaux

Rappel de l'objectif général :

Les pratiques Forme-Santé et Running constituent des domaines d'intervention à fort potentiel de développement pour nos structures, et plus particulièrement pour nos clubs. En s'emparant de ces thématiques, les comités départementaux peuvent s'attribuer un rôle important de coordonnateur d'actions promotionnelles, visant d'une part les licenciés des clubs départementaux, et d'autre part des publics cibles hors FFA.

Au travers de ce projet, la commission « forme santé » de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme souhaite proposer des d'actions type, afin de favoriser localement leur mise en œuvre. À partir de cette base de propositions, et en tenant compte des particularités environnementales, des adaptations devront probablement être opérées.

Chacun de ces projets est évolutif, selon l'influence et les objectifs que le comité départemental souhaitera obtenir.

- ⇒ A ce jour, aucun Comité départemental, qu'il ait ou non la possibilité de détacher un salarié pour ce projet, n'a souhaité proposer ces actions.
- ⇒ Béatrice nous informe de l'embauche d'un Chargé de développement Territorial dans le cadre du dispositif de développement fédéral.

5) Comités de Pilotage par Zone (CPZ)

Le comité de pilotage de la zone « vallée du Rhône » s'est réuni le lundi 10 octobre en visioconférence. Cette réunion était axée sur la marche nordique compétition et a permis aussi d'aborder ma marche nordique en général.

6) Formations « animateurs et coachs »

Intervention de Philippe Collard :

Ven 3 février = M70 Concevoir une séance Forme Santé / ANIMATEUR

Sam 4 février = M73 Intervenir sur une séance Athlé forme / ANIMATEUR

Dim 5 février = M80 Conduire une séance Athlé Forme / COACH

Sam 4 mars = M72 Intervenir sur une séance Running forme / ANIMATEUR

Dim 5 mars = M78 Conduire une séance Running forme / COACH

Ven 7 avril = M71 Intervenir sur une séance MN forme / ANIMATEUR

Sam 8 avril matin = M71 Intervenir sur une séance MN forme / ANIMATEUR

Sam 8 avril après-midi = M74 Organiser une sortie en milieu naturel / ANIMATEUR

Dim 9 avril = M79 Conduire une séance MN forme / COACH

Ven 3 novembre = M75 Promouvoir et organiser l'activité Forme Santé / COACH

Sam 4 novembre = M76 Animer les pratiques FS / COACH

Dim 5 novembre = M77 Utiliser les outils d'évaluation en FS / COACH

7) Enquête « marche nordique »

Cette enquête spécifique « marche nordique » sera diffusée aux clubs début janvier :

4 grands thèmes :

- Vos adhérents
- Votre encadrement
- Vos séances
- Votre activité

8) Référent Athlé fit

Rappel : L'Athlé Fit est une nouvelle pratique, créée à partir de besoins de terrain et inspirée de la préparation physique générale, du décathlon, du fitness et des concepts modernes des salles de sport.

⇒ Le référent AURA est Franck Rosier du club de Saint-Chamond.

Franck est à la disposition des clubs qui souhaitent développer cette pratique.

9) Maisons sport santé

Interventions de Jacques Aymard et de Corinne Berger-Zami

L'accès à une activité physique et sportive au quotidien à tous les moments de la vie est un objectif de santé publique pour tous. La pratique d'un sport, même à intensité modérée, permet de prévenir les risques liés à la sédentarité mais aussi de lutter contre de nombreuses pathologies chroniques (obésité, hypertension artérielle) et des affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète...).

Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère des Solidarités et de la Santé ont créé le programme des Maisons Sport-Santé (MSS) en 2019. Ce dispositif d'accompagnement à l'activité physique s'adresse aux :

- Personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué de sport ou n'en ont pas fait depuis longtemps et veulent se remettre à l'activité physique avec un accompagnement à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge ;
- Personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquels l'activité physique et sportive est recommandée ;
- Personnes souffrant d'affections de longue durée (ALD) à des fins de santé, de bien-être ainsi qu'à des fins thérapeutiques, quel que soit leur âge nécessitant une activité physique adaptée sécurisée par des professionnels formés et prescrite par un médecin ;

En effet, « le sport sur Ordonnance », un décret du 30 décembre 2016 mis en application le 1^{er} mars 2017 stipule qu'un médecin traitant peut prescrire au patient atteint d'une affection longue durée une activité physique. Ce décret est compatible avec la loi du 2 mars 2022. Désormais un médecin peut prescrire de l'activité physique aussi aux personnes atteintes de maladies chroniques et présentant des facteurs de risque.

De ce fait, les M.S.S permettront à ce public mais aussi toutes les personnes qui le souhaitent d'être pris en charge et accompagnée par des personnels de santé et du sport afin de suivre un programme sport-santé personnalisé susceptible de répondre à leurs besoins particuliers et ainsi leur permettre de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

Quelques chiffres concernant les appels à projet :

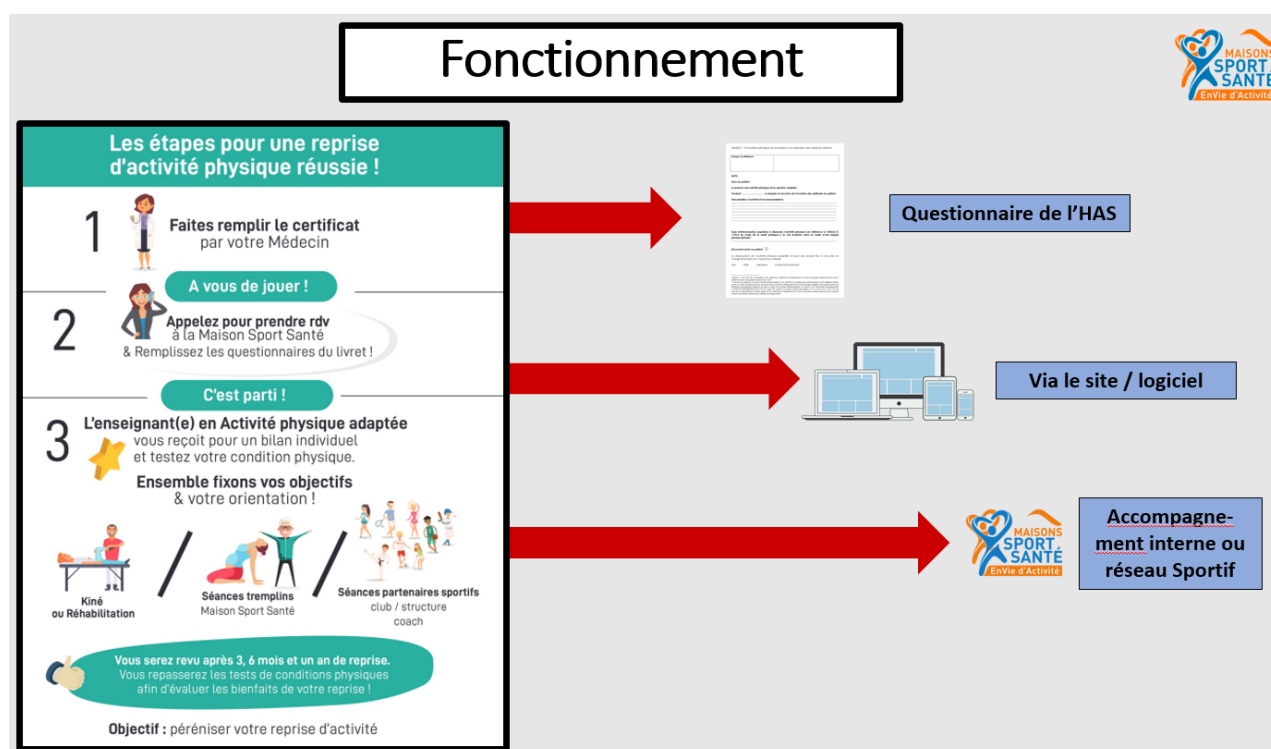
En 2019 et 2020, 285 structures avaient obtenu la reconnaissance « Maison Sport-Santé. En 2021, 151 M.S.S supplémentaires obtiennent la reconnaissance des ministères des Solidarités et de la Santé ainsi que des Sports, portant à 436 le nombre d'établissements identifiés à disposition du public.

En 2022, un quatrième appel à projet a été lancé avec comme date limite le 16 mai 2022. La FFA a identifié une centaine de clubs pouvant répondre au projet. 43 clubs ont répondu et 9 clubs ont déposé des dossiers **dont 3 de la Région : Saint Julien, Décines Meyzieu et le CS Bourgoin-Jallieu.**

A la suite des demandes des clubs d'Athlétisme AURA, cités ci-dessus, à Jean-Louis Perrin (Responsable Sport Santé) et à Corinne Berger Zami (Médecin de la Ligue), il a été décidé d'organiser une réunion de travail sur le thème Maison Sport Santé, pour tous les clubs ayant déposé un dossier dans leurs DRAJES respectives et dans le cadre du projet conduit par Thibault Deschamps pour la FFA. Cette réunion s'est déroulée en visioconférence au Siège de la Ligue, le mercredi 28 octobre. Le SO Calais, US Talence et l'Entente Sèvre ont participé aussi à cette réunion.

Les points abordés à cette réunion (merci au club de Bourgoin pour la mise en place de cette réunion):

- Organisation de la structure
- Constitution des réseaux
- Les outils informatiques
- Economie du système
- Fonctionnement



⇒ Les clubs seront prévenus de la recevabilité de leur dossier courant décembre.

La commission « Forme Santé Aura » s'est interrogée sur le financement du système sachant qu'à ce jour la prise en charge par l'Assurance Maladie des séances d'activité physique prescrites n'est pas à l'ordre du jour. L'article 3 de la loi du 2 mars 2022 prévoit cependant que le Gouvernement présente au Parlement, avant le 1er septembre 2022, un rapport sur la prise en charge par l'assurance maladie des séances d'activités physiques adaptées prescrites en application de l'article L. 1172-1 du code de la santé publique.

Fin de réunion : 22h00